



Voirie - Terrassement - Enrobés
Assainissement - Réseaux
Désamiantage

Tél : 01 45 69 29 30 / Fax : 01 45 69 38 83



26 Avenue de Valenton
94450 Limeil-Brévannes

Site : www.vtmtp.fr / Mail : contact@vtmtp.fr



Entreprises – Administrations publiques – Syndics d'immeubles



Maintenance en propreté de tous locaux en ile de france

01 41 14 02 40

www.novasol.fr

n° 32
mars 2017

Vivre ensemble

MAGAZINE D'INFORMATION POUR LES LOCATAIRES DE LA SA HLM IDF HABITAT



DOSSIER

Un nouveau siège social
pour IDF Habitat



* Un Noël créatif à Champigny

IDF Habitat a participé mercredi 21 décembre 2017 à l'événement « Village d'hiver » organisé par la ville de Champigny-sur-Marne Place Georges Marchais. Jeux, ateliers, balades à poney, bal participatif : les petits et les grands ont ainsi pu profiter d'une journée festive avec en prime la visite de la Mère Noël. Pour l'occasion, notre société a organisé avec ses équipes un atelier créatif. Objectif : réaliser des décorations de Noël à partir d'objets de récupérations (rouleaux de papier WC, bouteilles plastiques, bouchons plastiques, etc.). Des paillettes, de la colle et un peu d'imagination, voilà les ingrédients qui ont permis



aux enfants de fabriquer de magnifiques bonnets, boules de Noël et étoiles.

* Résidence « Yves Farge » : première pierre pluvieuse, première pierre heureuse



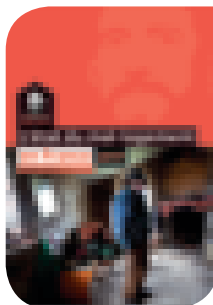
C'est sous une pluie fine continue, que Maurice Ouzoulis, Président d'IDF Habitat, son Directeur général, Claude Huet, ainsi que Christian Fautré, 1^{er} adjoint au Maire de Champigny-sur-Marne, Christian Favier, Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, également administrateur de la société ont posé samedi 4 février 2017 avec

les locataires la première pierre de la résidence « Yves Farge ». Pour rappel (voir n° 28 – mars 2015 du magazine Vivre Ensemble), le projet prévoit la démolition-reconstruction des 126 logements du programme. La première tranche de travaux est déjà bien lancée et 68 logements sont d'ores et déjà en cours de construction.



* Mal-logement : plus de 15 millions de personnes en difficultés

Début janvier, la Fondation Abbé Pierre a dévoilé son 22^e rapport sur l'état du mal-logement en France. Selon elle, 4 millions de personnes sont ainsi sans abri, mal logées ou sans logement personnel. Outre ces situations graves, 12,1 millions de personnes sont touchées, à des degrés divers, par la crise logement : effort financier



excessif, précarité énergétique, risque d'expulsion locative, surpeuplement. La fondation émet ainsi « 15 propositions pour faire reculer la crise du logement chacune et chacun à s'en emparer ». Le rapport sur l'état du mal-logement est disponible sur le site de la fondation Abbé Pierre : www.fondation-abbe-pierre.fr



Madame, Monsieur

La Fondation Abbé Pierre dans son rapport annuel recense sur la France près de 4 millions de personnes mal-logées et plus de 12 millions de personnes fragilisées par rapport au logement, soit au total 14,6 millions de personnes touchées par la crise du logement.

En région parisienne nous enregistrons près de 640 000 demandeurs de logements alors que seulement 36 000 logements sociaux ont été financés en 2016.

Face à cette crise du logement, des collectivités locales aident à la construction de logements sociaux, et nous les remercions, pour répondre aux besoins de ces familles sans logement malgré les réticences de certains groupes politiques de droite ou d'extrême droite qui dans ces communes voudraient empêcher les familles modestes d'avoir un toit même lorsqu'il s'agit d'accession sociale (voir à Champigny sur Marne).

D'autres collectivités locales ne respectent pas la loi (1 218 communes comme le Perreux, Saint Maur, Bry sur Marne, Nogent sur Marne...) qui oblige à avoir au moins 20% ou 25% de logements sociaux ou bien comme la région Ile de France avec sa nouvelle majorité de droite présidée par Mme Péresse qui refuse dorénavant toute aide au logement social à Paris et dans la petite couronne.

Le mot social serait-il devenu un gros mot pour certains ?

C'est faire preuve de bien peu d'humanité que de considérer que les familles à revenus modestes ou en grande précarité n'ont qu'à se débrouiller pour trouver un logement. Quitte à être hébergé, à vivre dans la promiscuité à plusieurs familles dans un logement sur occupé ou bien à être la proie des marchands de sommeil.

Notre conception de la vie en société est bien différente de ceux qui égoïstement, refusent d'aider les familles à vivre dignement. Car sans toit, cela veut dire des difficultés à élever ses enfants, à avoir un travail, à devenir un citoyen à part entière.

Aux prochaines élections présidentielles et législatives, votre choix sera décisif pour l'avenir de notre pays.

Dans le domaine du logement, certains voudraient favoriser la promotion privée au détriment du logement social, d'autres voudraient limiter l'accès au logement à une certaine catégorie de population et si possible pas étrangère comme si le droit au logement inscrit dans la constitution française ne pouvait bénéficier à tous.

Et puis il y a ceux qui se battent pour que le droit au logement devienne une réalité dans notre pays, sans discrimination de race, d'opinion philosophique, religieuse ou politique.

C'est le sens de notre engagement pour que le logement social ne soit pas réservé uniquement aux plus pauvres comme le préconise actuellement les pouvoirs publics mais puisse s'ouvrir le plus largement possible aux familles à revenus modestes afin d'assurer une véritable mixité, gage d'un bien vivre ensemble.

Nous ne voulons ni de ghettos de riches ni de ghettos de pauvres. Nous voulons une ville harmonieuse, riche en diversité où les gens se mélangent, où l'individu n'a pas peur de son ombre ni de son voisin, où le collectif a un sens, où la fraternité est un mode de vie.

Le Président,
* Maurice OUZOULIAS

> Sommaire

Le saviez-vous p. 2

- Un Noël créatif à Champigny
- « Yves Farge » : première pierre pluvieuse, première pierre heureuse
- Mal-logement : plus de 15 millions de personnes en difficultés

Pétition p. 4 à 5

- Dites oui au logement social !
- Déclaration du Conseil d'administration d'IDF Habitat

Dossier p. 6 à 7

- Un nouveau siège social pour IDF Habitat

Bon à savoir p. 8

- Enquête de satisfaction 2016 : les chiffres clés

Le point sur p. 9

- Zoom sur le budget 2017

Côté pratique p. 11

- Que faire si vous avez une difficulté pour payer votre loyer ?

Actuas Cités p. 11 à 12

- Les travaux sur le patrimoine

Pleins Feux p. 15

- Une nouvelle résidence à Ivry-sur-Seine (94)

Vivre
ensemble num 32

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

CLAUDE HUET

IMPRESSION ET CRÉATION

PUBLIC IMPRIM

Dites oui au logement social !



Dans le cadre de la campagne électorale, l'Union sociale pour l'habitat, qui regroupe quelques 730 organismes Hlm, a lancé un site internet dédié au logement social pour promouvoir l'utilité sociale et économique des Hlm. Elle invite également les personnes qui le souhaitent à signer une pétition (voir ci-dessous) en ligne sur le site Change.org.

Site : <http://www.ouiaulogementsocial.org/>

Pétition : <https://www.change.org/p/oui-au-logement-social>



**L'UNION
SOCIALE
POUR
L'HABITAT**



SE LOGER EST UN DROIT FONDAMENTAL. LA QUESTION DU LOGEMENT SOCIAL NOUS CONCERNE TOUS !

Permettre à tous ceux qui en ont besoin d'accéder à un logement abordable et de qualité, c'est notre engagement, notre ambition. C'est pourquoi le Mouvement Hlm souhaite faire du logement social un sujet majeur de la campagne présidentielle, pour rappeler l'utilité des Hlm dans la France d'aujourd'hui et réaffirmer la valeur du modèle du logement social.

Les Hlm sont utiles. Ils accueillent plus de 11 millions de personnes en France, en particulier dans les zones où le coût du logement est trop élevé et l'offre limitée. En favorisant la diversité, les Hlm contribuent à la cohésion sociale. Ils contribuent également à préserver le pouvoir d'achat des personnes qu'ils logent. Ils tendent à réduire les inégalités et préservent les équilibres urbains. Ils innovent, maîtrisent leur empreinte énergétique et climatique. Les opérateurs Hlm soutiennent l'économie, investissent dans la construction et la réhabilitation et créent de l'emploi.

Les Hlm ne sont pas un coût pour les finances publiques, mais un investissement. Ils sont, en un mot, le patrimoine de la Nation.

Une utilité largement reconnue par les Français, selon une enquête Kantar de mai 2015 : 94% des Français reconnaissent l'utilité sociale des Hlm et les jugent indispensables.

Cette réalité repose sur un modèle unique en Europe, qui doit être réaffirmé et soutenu par les pouvoirs publics pour pouvoir continuer à répondre aux besoins de millions de familles en France. C'est pourquoi nous lançons cette pétition et appelons les citoyens à dire "Oui au modèle du logement social".

Ce modèle unique repose sur 5 principes fondamentaux :

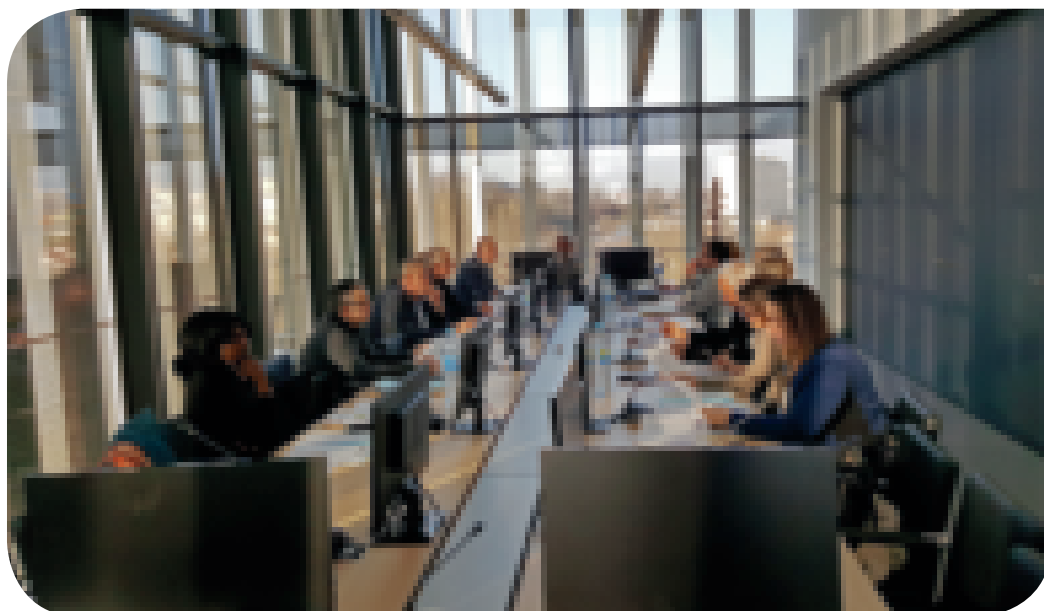
- 1. L'accès du plus grand nombre au logement social est une des conditions de la cohésion sociale**
- 2. Les habitants sont la raison d'être de la mission du Mouvement Hlm**
- 3. L'innovation architecturale et environnementale est au cœur de notre savoir-faire**
- 4. Le modèle de financement du logement social est la condition sine qua non de la réussite de la mission**
- 5. Le Mouvement Hlm est un acteur économique qui participe aux dynamiques des territoires**

En signant cette pétition, l'ensemble des citoyens signataires et le Mouvement Hlm demandent aux candidat(e)s de s'engager, une fois élu(e) président(e) de la République, à soutenir le modèle du logement social pendant le quinquennat, pour garantir l'accès du plus grand nombre à un logement digne, de qualité et abordable.

Déclaration du Conseil d'administration d'IDF Habitat



Lors de sa séance du 27 janvier 2017, le Conseil d'administration d'IDF Habitat a tenu dans une déclaration diffusée à la presse à exprimer son profond désaccord sur la politique du logement menée par la nouvelle majorité de droite du conseil régional d'Ile-de-France présidée par Mme Pécresse, qui va aggraver la crise du logement en région parisienne.



Le 09 janvier 2017, le Conseil régional d'Ile de France a présenté son budget.

Ainsi concernant le logement, ce budget a été diminué pour 2017 de 33,6 millions d'euros par rapport à 2016, confirmant ainsi les propos de Mme. Valérie Pécresse, Présidente de la Région qui, le 05 janvier 2017, a déclaré qu'elle ne subventionnerait plus le logement social sur le territoire de la métropole du Grand Paris (MGP) considérant que cette compétence logement revient à la MGP.

De même les dépenses de fonctionnement pour le logement vont baisser de 4% sur un an.

Or, la loi égalité et citoyenneté votée le 22 décembre 2016 prévoit que cette compétence logement ne sera transférée à la MGP qu'en 2018.

En réalité, cette décision murement réfléchie s'inscrit dans la volonté de la nouvelle majorité de droite de la Région Ile de France de ne plus aider la construction de logements

sociaux, alors qu'il existe en région parisienne 640 000 demandeurs de logements.

En 2016, dès le changement de majorité au Conseil régional, Mme. Pécresse avant décidé de ne plus financer la construction de logements PLAI dans les communes possédant plus de 30% de logements sociaux.

A l'époque, IDF Habitat avant protesté, comme d'autres organismes Hlm, contre cette mesure qui pour notre société entraînait une perte de subvention de 100 000 euros sur un projet de démolition reconstruction

situé à Champigny-sur-Marne, l'obligeant à combler sur ses fonds propres le manque à gagner.

Aujourd'hui, ce désengagement financier est particulièrement grave car il va remettre en cause de nombreux projets d'organismes Hlm sur la région parisienne ou obliger les organismes Hlm à s'endetter plus ou à injecter des fonds propres supplémentaires dans les opérations de construction neuve au détriment de l'entretien de leur patrimoine.

Alors que la pauvreté a augmenté de 1 million de personnes en 10 ans portant à 9 millions les familles en grande précarité, la Région Ile de France préfère se désengager de son devoir de solidarité pour les familles les plus en difficulté.

IDF Habitat tient à exprimer son profond désaccord sur la politique du logement menée par la nouvelle majorité à la Région Ile de France, qui va aggraver la crise du logement en région parisienne.

Un nouveau siège social pour IDF Habitat



Après des mois de travaux, notre groupe vient d'emménager dans son nouveau siège social. Depuis le 23 janvier 2017, la direction ainsi que les différentes équipes de l'organisme sont installées au 59, avenue Carnot dans la ZAC des Bords de Marne à Champigny-sur-Marne.



© Stefano Sbarbati

Imaginé par l'architecte Stefano Sbarbati, le nouveau siège social du groupe IDF Habitat rassemble l'ensemble des services de la société éparpillés jusque-là sur 3 sites différents comme le service de la gestion locative, les Territoires 1 & 2 mais aussi les fonctions supports. Il accueille également Coopimmo, la coopérative Hlm du groupe, spécialisée dans l'accession sociale à la propriété. A noter qu'IDF Habitat conserve une agence de proximité à Bagneux et un bureau de proximité rue de Sévigné sur le haut de Champigny. Au total, c'est près d'une centaine de salariés qui travaillent désormais dans ce nouveau siège social.

➤ RÉUNIR LES SERVICES POUR GAGNER EN QUALITÉ DE SERVICE

« Ce changement historique pour le groupe IDF Habitat répond à un double objectif : favoriser les synergies entre les équipes, et les échanges inter-métiers mais également

construire un siège moderne qui reflète l'image de notre société. » souligne le Directeur général d'IDF Habitat, Claude Huet. Par moderne, entendez qu'il répond aux dernières normes environnementales – BBC, HQE- et qu'il offre des conditions d'accueil du public optimales. Pour preuve, les chargés de gestion locative peuvent désormais recevoir les locataires dans des bureaux individuels favorisant ainsi l'intimité des familles et la confidentialité des rendez-vous.

➤ AMÉNAGEMENT INTELLIGENT ET ERGONOMIQUE

Mobilier, éclairage, qualité de l'air, ambiance sonore, agencement : tout a été minutieusement pensé pour garantir la fonctionnalité des espaces de travail. La conception des plateaux d'étage elle-même garantit une grande flexibilité permettant de s'adapter aux évolutions futures et changements d'organisation éventuels. L'entrée



dans le bâtiment se fait par un escalier ouvert qui permet de canaliser le flux des visiteurs tout en contrôlant l'accès. Un ascenseur dessert les 5 niveaux du bâtiment et assure l'accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite). A chaque

étage, l'escalier et l'ascenseur ouvrent sur un salon d'accueil. A partir de ce noyau, deux ailes se développent et distribuent sur chaque étage les différents services du groupe IDF Habitat.

Comment contacter IDF Habitat ?

Nos horaires d'ouverture restent les mêmes pour notre siège, notre bureau de proximité de Sévigné à Champigny-sur-Marne, et notre agence de proximité à Bagneux :

Du lundi au jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Le vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00

Siège social du groupe IDF Habitat :

59, avenue Carnot
94507 Champigny-sur-Marne cedex
Tél. 01 49 83 61 00

Bureau de proximité de Sévigné :

92, rue de Sévigné
94500 Champigny-sur-Marne
Tél. 01 48 80 64 30

Agence de proximité de Bagneux :

82, rue des Meuniers
92200 Bagneux
Tél. 01 81 89 36 30



Enquête de satisfaction 2016 : les chiffres clés



Attachée à la qualité de ses services, IDF Habitat fait réaliser chaque année une enquête de satisfaction auprès d'un échantillon représentatif de ses locataires pour mieux comprendre les motifs de satisfaction/d'insatisfaction, vérifier l'efficacité des actions réalisées, et réajuster ses priorités. Du 12 au 17 décembre 2016, 1 240 d'entre vous ont ainsi été contactés par un institut de sondage indépendant, la société Aviso, pour répondre à une enquête autour du logement, de la propreté des parties communes ou du traitement des demandes... Résultat : 76 % de locataires sont satisfaits d'IDF Habitat. Un taux satisfaisant, situé dans la moyenne des organismes HLM de la région parisienne, mais qui suggère également que des points sont à améliorer.

› L'ACCUEIL

80,8 % de locataires satisfaits

L'accueil reste un point fort d'IDF Habitat. Vous appréciez les relations avec nos personnels : gardiens, responsables de site, chargés de gestion locative, assistants techniques, hôtesse d'accueil... Chacun dans sa mission cherche à vous apporter une plus grande qualité de service.

› LE LOGEMENT

76,4 % de locataires satisfaits

Nous sommes attentifs à la qualité des prestations fournies au sein de notre patrimoine. Nous viellons ainsi à la bonne réalisation des travaux dans vos logements et au respect des contrats d'entretiens passés pour certains équipements comme la robinetterie ou les chaudières. En 2016, nous avons également poursuivi notre programme de réhabilitation des logements et de leurs performances énergétiques.

› LE TRAITEMENT DES DEMANDES

65,2 % de locataires satisfaits

Cette année, vous avez peut-être rencontré quelques difficultés à nous joindre par téléphone et ce en raison de nombreux dysfonctionnements techniques avec notre téléphonie. Nous nous excusons pour la gêne occasionnée et nous vous informons que nous avons d'ores et déjà mis

tout en œuvre pour régler ces perturbations, notamment avec le déménagement de notre siège social. Sachez également que nos équipes restent mobilisées sur le terrain comme en agence pour répondre dans la mesure du possible à vos attentes.

› LA PROPRETÉ GÉNÉRALE DE L'IMMEUBLE

70,3 % de locataires satisfaits

La propreté des parties communes est un point essentiel qui implique la mobilisation de tous : de nos responsables de site et de nos gardiens qui contrôlent l'entretien de vos immeubles par notre prestataire, mais également des habitants. En tant que locataire, vous pouvez veiller au respect de certaines règles : ne pas laisser des déchets, ne pas jeter vos mégots de cigarettes par la fenêtre, emballer correctement vos poubelles, etc.

› LE TRAITEMENT DES DEMANDES TECHNIQUES

58,5 % de locataires satisfaits

La gestion de vos réclamations techniques est un axe prioritaire pour IDF Habitat. Elle a d'ailleurs déjà fait l'objet d'un travail important avec notamment la réorganisation de nos services et la création d'un pôle dédié exclusivement aux demandes techniques. Nous sommes conscients qu'il reste des ajustements. Nos efforts se poursuivent car notre métier est de vous apporter une meilleure finalité de réponse et donc un meilleur service.

Zoom sur le budget 2017



Maintenance, entretien, loyer, investissement... le budget 2017 fixe la stratégie d'IDF Habitat pour l'année à venir, ses priorités mais aussi les actions à engager. Comme pour votre budget, il est construit à partir de deux grands éléments : d'un côté les dépenses liées à l'activité de notre société, de l'autre les recettes tirées pour l'essentiel des loyers.

Objectif : Améliorer la qualité de service, poursuivre la construction et les réhabilitations, assurer les grands équilibres financiers.

LES CHIFFRES CLÉS

► Les dépenses :

Entretien et maintenance du patrimoine :
14 millions d'euros soit :

- 1 114 € par logement en moyenne.
- 4,1 millions d'euros pour le gros entretien (peinture des parties communes, remplacement de chaudières, ravalement...)
- 2,9 millions d'euros consacrés à la remise en état des logements à la sortie des locataires
- 2,4 millions d'euros pour l'entretien courant du patrimoine (réparations, entretien des espaces verts...)
- 4,5 millions d'euros pour le remplacement de composants (menuiseries, étanchéité...)

Taxes foncières sur les propriétés bâties :
8,4 millions d'euros soit 901 € par logement, ce qui représente 12% des loyers perçus

Coût de gestion : 12,8 millions d'euros

Les coûts de gestion sont liés aux frais généraux nécessaires au fonctionnement du patrimoine et de la société (assurances, taxes de l'Etat, frais de personnel...)

► Les recettes :

Loyers prévisionnels : 69,7 millions d'euros

Soit une augmentation de 13% par rapport à 2016 qui s'explique par le développement du patrimoine

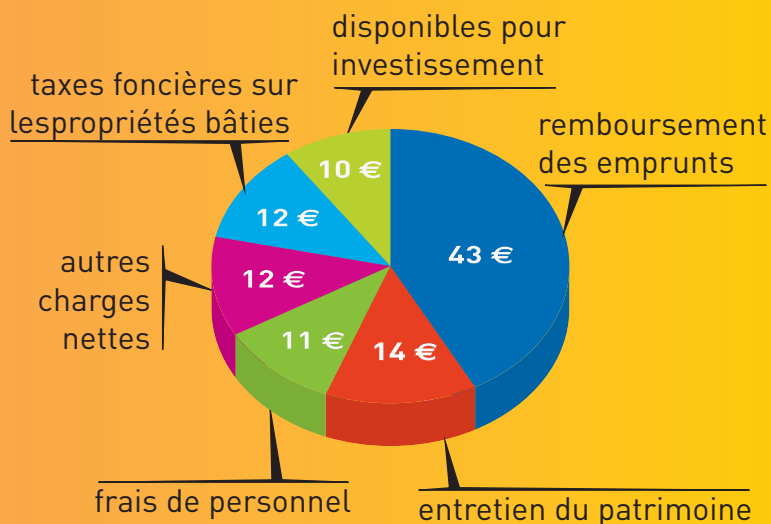
d'IDF Habitat avec l'acquisition du patrimoine locatif de la Semaba. Cette année encore, et comme l'a décidé le Conseil d'administration de la société, **il n'y aura pas d'augmentation de loyer**. En 2017, le loyer mensuel moyen s'élèvera à 469 €.

► Les investissements :

Autofinancement : 7,3 millions d'euros

- L'autofinancement correspond aux ressources potentielles d'IDF Habitat. Il est réinvesti dans les opérations de construction, de réhabilitation, ou d'amélioration thermique des bâtiments.

100 € DE VOTRE LOYER SONT RÉPARTIS AINSI



Que faire si vous avez une difficulté pour payer votre loyer ?



De nombreux événements (perte d'emploi, problèmes de santé, séparation ...) peuvent vous mettre dans l'incapacité de payer un ou plusieurs loyers. Si vous-même êtes dans cette situation, réagissez le plus tôt possible. Le maintien dans le logement est une priorité d'IDF Habitat. C'est la raison pour laquelle, nous avons mis en place des procédures pour prévenir les impayés et accompagner les familles fragilisées.

► VOTRE MOBILISATION EST LA CLEF POUR RÉSOUDRE VOS DIFFICULTÉS !

Quelques démarches à suivre pour expliquer votre situation :

- **Prenez contact au plus vite avec IDF Habitat** et notamment avec votre chargé de gestion locative pour l'informer de vos difficultés et mettre en place, si possible, un plan d'apurement de votre dette. Pour rappel, vous trouverez ses coordonnées sur votre quittance dans un encadré en haut à gauche avec vos références locataire.
- Payer tout ou partie de votre loyer courant selon vos possibilités. Cela permet notamment de continuer à bénéficier des aides au logement (APL)
- Si besoin vous pouvez demander de l'aide auprès de différents services (centre communal d'action sociale, espace départemental des solidarités, centres sociaux, l'agence départementale d'information sur le logement (ADIL), etc) . En fonction de votre situation, les professionnels pourront s'assurer que tous vos droits sont en place (allocation logement, etc) et mobiliser des dispositifs pour faciliter le remboursement de votre dette.

Si votre dette de loyer ne s'est pas résorbée et qu'une procédure d'expulsion a été engagée, il est encore possible de réagir :

- Toutes les démarches précédemment citées peuvent toujours être mises en œuvre.
- Si vous êtes convoqué au tribunal , l'ADIL et les services sociaux vous proposeront systématiquement

un rendez-vous pour vous aider à préparer l'audience. Il est vivement conseillé de vous y rendre, sous peine d'un jugement défavorable.

- Présentez-vous à l'audience munis de l'ensemble de vos justificatifs. Le juge pourra dans certains cas vous accorder des délais de paiement.

Sachez qu'à tout moment de la procédure d'expulsion des professionnels sont à votre écoute. En réagissant le plus tôt possible et en gardant le contact avec IDF Habitat, les solutions d'aide sont plus faciles à trouver et à mettre en œuvre.

Un accompagnement sur mesure des locataires

En plus des actions menées au quotidien par les chargés de gestion locative pour prévenir les impayés, les familles les plus fragilisées peuvent être accompagnées par le pôle social d'IDF Habitat. Ce pôle social regroupe des conseillères en économie sociale et familiale (CESF) chargées d'aider les locataires en situation d'impayés. Un objectif : chercher avec eux les solutions les plus adaptées pour éviter les procédures d'expulsions. Le pôle social tient une permanence à raison de trois demi-journées par semaine durant laquelle vous pouvez rencontrer sans rendez-vous un travailleur social dans les bureaux d'IDF Habitat.

Plus de 10 millions d'euros prévus en 2017 pour les travaux sur le patrimoine



Pour répondre aux attentes des habitants et améliorer leur cadre de vie, IDF Habitat n'a de cesse de moderniser son parc de logements. Cela passe concrètement par l'entretien du patrimoine, et l'amélioration de la performance des équipements. Voici quelques exemples des travaux réalisés ou en cours...



Ravalement de la résidence « Les Maisonnées » à Champigny-sur-Marne



Reprise de ravalement de la résidence « La Four à Chaux » à Champigny-sur-Marne



Travaux d'étanchéité à la résidence « Albert Thomas » à Champigny-sur-Marne

Civigaz

Jusqu'en juillet 2017, la ville de Champigny-sur-Marne accueille sur son territoire à titre expérimental le dispositif « Civigaz » porté par la Fondation Agir contre l'Exclusion (FACE) et soutenu par GRDF. Pendant plusieurs mois, huit jeunes en service civique viendront à votre rencontre pour vous informer sur la sécurité gaz des équipements intérieurs, et vous donner quelques conseils pour faire des économies d'énergie.

Cérémonie de fin de la réhabilitation de la résidence « Jules Ferry » à Champigny

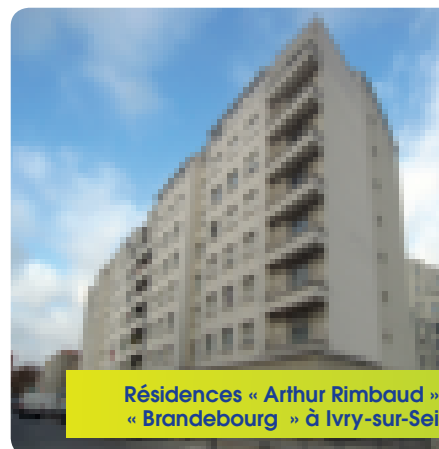


Samedi 7 février 2017, IDF Habitat a célébré la fin de la réhabilitation thermique de la résidence « Jules Ferry » en présence du Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, Christian Favier, du Maire de Champigny-sur-Marne, Dominique Adenot. Une fin de réhabilitation saluée par les locataires de l'immeuble. Le chantier qui a débuté en juin 2015 et s'est achevé en mai 2016 avait pour objectif d'optimiser la performance énergétique des 51 logements du programme pour améliorer le confort de ses habitants et favoriser les économies d'énergie.

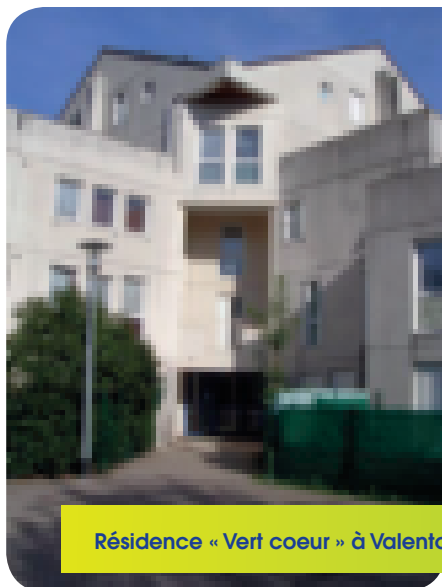
RÉFECTION DES PEINTURES DES CAGES D'ESCALIERS :



Résidence « François
Laurent Gibon » à Bagneux



Résidences « Arthur Rimbaud » et
« Brandebourg » à Ivry-sur-Seine



Résidence « Vert cœur » à Valenton



Résidence « ZAC Saint-Just »
à Ivry-sur-Seine



Résidence « Ariane » à Villejuif

RÉFECTION DES PEINTURES DES PARTIES COMMUNES :



Résidence « Paul Langevin » à Bagneux



Réfection des allées, remise en état des dalles sur plots,
décapage des 16 escaliers, et remplacement des portes des
halls du 8, 12 et 14 de la résidence « Pablo Picasso » à Bagneux



Travaux de mise en peinture des 4 porches du 8 au
11 de la résidence « Place des Tertres » à Bagneux



Réfection de l'allée centrale suite à un affaissement
au 77, avenue Albert Petit, et décapage des cages
d'escalier de la résidence « Léo Ferré » à Bagneux.



Fondée en 1991 par Patrick Pierlot, Aurion est notamment reconnue pour son expertise des marchés à bons de commande en plomberie, couverture et génie climatique et sur les renovations de moyenne et grosse importances en région Île-de-France grâce au savoir-faire et aux compétences de nos équipes, impliquées et à l'écoute, nous construisons une offre adaptée à chacun de nos clients.

Notre culture : réaliser les projets de nos clients avec proximité, réactivité, technicité et efficacité.

50
collaborateurs

CA
10
millions €



QUALIFICATIONS - CERTIFICATIONS

Qualibat 3101/3122/3142/3162/3181/5113/5313/5413

Attestation de capacité Qualifelec 21.21

Raccordement de Génie Climatique N°71178

Attestation fluides Cat.1 Qualiclimafroid N°20433



Chauffage,
Climatisation



Traitement
de l'air



Ventilation
Désenfumage



Transport
de fluides



Energies
renouvelables



Automatismes
Process
industriel



Plomberie
Sanitaire



Electricité
Régulation GTC



Couverture
Zinguerie

40, rue Jean SAVU - 94500 CHAMPIGNY / MARNE - Tél. 01 48 81 59 52 - aurion@groupe-climater.com



Tous Travaux
neuf et réhabilitation
appartements,
magasins, bureaux...

Administration et travaux

14-16, rue Victor Beausse - 93100 Montreuil

Lignes groupées :

Tél : 01 48 57 31 12

Fax : 01 48 57 00 51



Coffres-forts
Travaux de Serrurerie - Travaux de Menuiserie
Toutes fermetures du bâtiment

(portes d'entrée, de garage, de locaux, fenêtres, grilles...)

27, avenue Kléber - 93100 Montreuil-sous-Bois

Tél. 01 48 51 75 92 - Fax : 01 48 51 53 66



Une nouvelle résidence à Ivry-sur-Seine (94)



Fin février 2017, la résidence « Lamant Coutant » à Ivry-sur-Seine a accueilli ses premiers locataires. Elle s'inscrit au coeur d'un vaste projet d'aménagement prévoyant la construction d'une résidence mais également d'une crèche, d'un grand parking et de jardins partagés.

C'est un projet de longue haleine qui vient de s'achever ! Commencé en avril 2015, le chantier de la résidence « Lamant Coutant » avait en effet dû être repoussé, le temps que soient « relogés » les quelques hérissons présents sur le terrain. Ces petites bêtes, espèces protégées, en sécurité, les travaux avaient alors pu reprendre.

UN HABITAT DIVERSIFIÉ

Et ce sont désormais cinq bâtiments avec des façades de couleurs vives qui se dressent le long de la rue Marcel Lamant. Des bâtiments à taille humaine qui mêlent habitat social, accession sociale à la propriété, et accession privée. La résidence abrite en effet 18 logements locatifs sociaux gérés par IDF Habitat, 15 logements en accession sociale à la propriété commercialisés selon le dispositif du PSLA (Prêt Social Location Accession) par la coopérative Hlm de

notre groupe, Coopimmo, et enfin 66 logements vendus par le promoteur Infinim. De quoi favoriser pleinement la mixité sociale sur le quartier.

UNE RÉSIDENCE MODERNE

Les locataires de la résidence « Lamant Coutant » bénéficient de prestations de qualité avec notamment des espaces de vie confortables, des jardins partagés et des parkings privatifs en sous-sol. Double vitrage, isolation thermique renforcée, chauffage collectif par chaudière à gaz, panneaux solaires en toiture : une attention particulière a été portée sur la gestion et les consommations d'énergie. Le programme a reçu la certification « Qualitel Bâtiment Basse Consommation Effinergie », ainsi que le label « Habitat & Environnement ». Les besoins en ressources sont ainsi limités et favorisent une meilleure maîtrise des charges.



coopimmö
COOPÉRATIVE

Devenez propriétaire à Champigny-sur-Marne (94)
à proximité immédiate de la future station de métro Champigny Centre ligne 15

LE RU DE LA LANDE

3 rue du Cimetiére à Champigny-sur-Marne



24
LOGEMENTS
BILLOUARD
ACCESSIBLES
100 T.M. 5
mètres

Commercialisation :



RENSEIGNEMENTS ET VENTES :

06 08 41 21 16

cmatolet@cemik.fr

www.coopimmobilier.com